



Premier ministre

# ANSSI

## Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [L'ANSSI](#) > [Présentation](#) > L'historique de l'ANSSI

### L'historique de l'ANSSI

---

27 octobre 2009

**L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information est l'héritière d'une longue série d'organismes chargés d'assurer la sécurité des informations sensibles notamment de l'État.**

- la **Direction technique du chiffre** (DTC), créée en 1943 à Alger ;
- le **Service central technique du chiffre** (STC-CH), qui lui a succédé à Paris en 1951 ;
- le **Service central du chiffre et de la sécurité des télécommunications** (SCCST), créé en 1977 ;
- le **Service central de la sécurité des systèmes d'information** (SCSSI) en 1986 ;
- la **direction centrale de la sécurité des systèmes d'information** (DCSSI) créé par le décret n° [2001-693](#) du 31 juillet 2001 au sein du Secrétariat général de la défense nationale.

Le [décret n° 2009-834](#) du 7 juillet 2009 créant l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information donne à cette agence, en plus de la sécurité des systèmes d'informations de l'État, une mission de conseil et de soutien aux administrations et aux opérateurs d'importance vitale, ainsi que celle de contribuer à la sécurité de la société de l'information, notamment en participant à la recherche et au développement des technologies de sécurité et à leur promotion.